

Ecrit par le 17 juin 2026

Téléphone au volant : ça se durcit en Vaucluse



Face à la banalisation des comportements à risque, particulièrement l'usage du téléphone au volant, la préfecture de Vaucluse va durcir les sanctions dans le département. La mesure sera effective à partir de mi-mai.

« Dans le Vaucluse, malgré la mobilisation forte des gendarmes et des policiers avec des opérations de contrôle régulières et des actions de prévention mises en œuvre par la préfecture, le nombre d'accidents et d'infractions routières demeure trop élevé, avec 576 accidents en 2025, dont 35 morts et 736 blessés, rappellent les services de la préfecture de Vaucluse. Le défaut d'attention, inattention ou usage du téléphone au volant, est relevé dans 19% des accidents survenus dans le Vaucluse en 2025, soit dans presque un accident sur cinq. Depuis 2017 en France, le nombre de contraventions pour usage du téléphone au volant a augmenté de 49%, témoignant de l'importance du phénomène. »

Quelles sanctions ?

« Ce comportement, largement banalisé, allonge le temps de réaction, et est donc particulièrement dangereux, insiste la préfecture de Vaucluse. Tenir un téléphone en main multiplie par 3 le risque de

Ecrit par le 17 juin 2026

provoquer un accident et lire un message en conduisant multiplie par 23 le risque d'accident. »

Face à cette situation, le préfet de Vaucluse a donc décidé de durcir les sanctions administratives liées à l'usage du téléphone au volant. À compter de mi-mai, l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation ou le port à l'oreille de tout dispositif susceptible d'émettre du son (à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdité) pourra entraîner la suspension du permis de conduire pour une durée pouvant aller jusqu'à six mois.

Jusqu'à présent, cette sanction dans le département, s'élevait à une suspension de permis de 2 mois pour l'usage d'un téléphone concomitant à une autre infraction. Et auparavant, cette usage du téléphone entraîné 'seulement' une amende forfaitaire de 135€ ainsi qu'un retrait de 3 points du permis de conduire.

L.G.

Écrit par le 17 juin 2026



Crédit : Adobe stock-Wellnhofer Designs

Carpentras : une bourse au permis pour

Ecrit par le 17 juin 2026

rouler vers l'autonomie



Le permis de conduire constitue pour les jeunes un tremplin vers l'emploi et la formation. Le sésame représente toutefois un coût non négligeable pour des portefeuilles étudiants quelques fois légers. Pour favoriser l'accès des jeunes à leur premier permis de conduire, la ville de Carpentras reconduit le dispositif instauré en 2019 : 'la bourse au permis de conduire'.

En contrepartie de l'attribution d'une bourse, le jeune s'engage à effectuer une mission d'engagement citoyen volontaire de 70 heures (35h pendant 2 semaines) au sein d'un service municipal et à signer une charte d'engagement avec la collectivité. La participation de la Ville sera forfaitaire et proportionnelle aux revenus (Quotients familiaux CAF) du jeune ou de sa famille (selon les situations). Les QF supérieurs à 1200€ ne sont pas éligibles à la bourse.

Pour déposer un dossier, le candidat doit remplir les conditions suivantes : avoir entre 16 et 25 ans, être lycéen, étudiant, apprenti, volontaire de service civique, demandeur d'emploi, en création d'entreprise,

Écrit par le 17 juin 2026

en formation, inscrit à la mission locale de Carpentras. Il doit résider prioritairement à Carpentras ou justifier de sa scolarité ou de son activité sur la commune, passer le permis de conduire pour la première fois et ne pas être déjà inscrit dans une formation au permis de conduire. Il doit également justifier d'un projet professionnel et être à jour de son recensement.

Le dossier de candidature est à retirer tout le mois de janvier : en mairie, au Point information jeunesse (PIJ). Les dossiers complets sont à déposer jusqu'au 4 février 2022. Toutes les informations, [cliquez ici](#).

L.M.

ECF SPS, quand la formation explose les compteurs



Ecrit par le 17 juin 2026

‘Si les besoins de formation sont en plein boum, la réglementation en fait un marché très étroit où peu d’entreprises sont capables de répondre à la demande.’

Gilbert Cassar, acteur de référence de la formation dans les métiers du transport, de la logistique, du BTP (Bâtiment et travaux publics), de la sécurité et réseau d’écoles de conduite en Provence-Alpes-Côte d’Azur évoque le marché de la formation. Si la demande explose dans ce secteur, le poids de la réglementation et la chape administrative n’offrent que peu de latitude pour absorber une demande croissante.

«D’après nos propres estimations et en regard des flottes privées et publiques de poids-lourds, il manquerait environ 1 million de chauffeurs en France, précise Gilbert Cassar, Directeur-général d’[ECF SPS](#). En septembre, L’ambassade du Canada a même demandé à la France de lui fournir des chauffeurs routiers pour travailler au Québec. Ainsi, ECF France et [ECF SPS](#) Avignon sont diligentes pour évaluer les chauffeurs français ayant postulé à l’ambassade du Canada avant que de leur proposer d’entamer une nouvelle vie là-bas. Le Canada y met d’ailleurs les moyens puisqu’il offre d’accompagner le conjoint dans ses démarches de recherche d’emploi et œuvre à l’installation de la famille afin de fidéliser les futurs salariés.»

Le Brexit

«L’Angleterre est également très en demande, malmenée par un [Brexit](#) qui a notoirement ralenti ses propres échanges avec les pays voisins, induit de fortes contraintes administratives liées aux entreprises, fait fuir les chauffeurs routiers étrangers, pâtit d’une vie économique plus chère qu’en France, sans compter le changement de monnaie... Le fret par containers a, dans un même temps, considérablement augmenté alors que le transport de marchandises dans l’intérieur du pays ne peut se faire faute de chauffeurs, carençant durablement l’approvisionnement des entreprises et des particuliers.»

Pénurie de chauffeurs-routiers

«Pourquoi sommes-nous en pénurie de chauffeurs ? Très longtemps notre pays n’a pas beaucoup recruté, nombre d’entreprises choisissant de travailler en ‘cabotage’, c’est-à-dire via une autorisation temporaire accordée par l’Union Européenne pour réaliser une livraison de marchandises dans un autre pays de l’Union et sans passer par l’hexagone. Également, les entreprises formaient parfois des équipages de 2 chauffeurs par camion afin d’effectuer de longs trajets à deux en alternance ce qui permettait de conduire plus longtemps et plus loin, en conformité avec la loi.»

La formation

«Aujourd’hui ? Les Pouvoirs publics s’inquiètent d’une relance économique plus appuyée que prévue, toutes filières confondues et notamment pour le fret, parce que nous manquons de main d’œuvre. Cela se conjugue à ‘l’effet confinement’ qui a induit des prises de conscience et l’envie pour certains de changer complètement de vie, y compris professionnelle. Ça été le cas dans les secteurs de l’hôtellerie-restauration, du bâtiment et des chauffeurs routiers, tous désirant consacrer plus de temps à leur

Ecrit par le 17 juin 2026

famille.»

L'évolution du travail

«Le monde du travail aujourd'hui évolue. Les actifs souhaitent conserver des jours de télétravail, veulent vivre plus en famille. Le travail n'est pas récompensé notamment lorsqu'en restant chez soi ou en étant au chômage l'on gagne tout autant. Si l'on compare l'amplitude horaire des personnes qui travaillent à celles qui gagnent le Smic (Salaire minimum de croissance), ces dernières sont mieux payées que les premières. Une des solutions serait de défavoriser très franchement le non-travail et de revaloriser le travail. Nous ne pourrions pas trouver de personnel motivé pour travailler sans une réforme drastique du chômage.»



Ecrit par le 17 juin 2026

Perspectives

«La formation de chauffeurs-routiers va s'intensifier. La problématique ? Le marché reste étroit car même en formant de nouveaux professionnels nous ne pourrions pas répondre à la demande. Autre paramètre ? 100% des chauffeurs formés et reçus n'intégreront pas le métier parce que celui-ci est difficile et réclame un rythme de vie hebdomadaire soutenu. Pour autant, en France, la formation est plutôt très performante.»

Le marché

«La formation a toujours évolué en fonction des réglementations. Celles-ci sont adoptées puis appliquées, notamment dans les examens liés à des titres professionnels, harmonisées en fonction des nouvelles technologies, comme la digitalisation. C'est le cas notamment pour les FCO (Formation continue obligatoire), Fimo (Formation initiale minimale obligatoire), Caces (certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité) car le chauffeur-livreur, notamment d'une PME (petite et moyenne entreprise) peut avoir besoin du volet logistique de sa profession, pour charger et décharger lui-même son camion.»

Prégnante réglementation

«La réglementation évolue sans fin. Le droit d'entrée dans notre secteur de la formation est très compliqué. Nous sommes, sans cesse, audités, contrôlés, certifiés par des agences indépendantes, compilant par ailleurs les agréments. C'est très franco-français car ces certifications ne sont pas demandées à l'étranger et c'est ce qui complique la mise en concurrence, c'est particulièrement vrai dans l'agroalimentaire. Nous collectionnons les normes et les freins ce que ne font pas les autres pays.»

Le bilan

«Nous sommes bloqués par deux systèmes : le recrutement et la fidélisation du personnel. La concurrence fait son marché dans nos rangs alors, pour contrer ce phénomène, nous revalorisons les salaires. Par ailleurs les prix à la pompe grimpent ce qui induit un surcoût lors des heures de conduites... L'autre frein ? L'administration, la réglementation et le déficit du nombre d'inspecteurs. Difficile d'obtenir assez de jours d'examen car nous ne voulons pas que nos récipiendaires attendent trop longtemps pour passer devant l'examinateur et obtenir titres et examens. Notre bilan ? ECF SPS réalise une progression, chaque année, à deux chiffres. 2019 et 2020 ont été de très bonnes années puisque nous sommes passés de 14 à 17M€ de chiffre d'affaires. 2021 s'est révélée excellente au vu des commandes et des marchés sur le point d'arriver puisque nous atteindront les 20M€ de CA.»

Écrit par le 17 juin 2026

